

①

Intervention UTR Métropole Lilloise sur le rapport d'activité – Congrès de Lyon, 13 au 17 juin 2022

Bonjour à toutes et tous ! *Je voudrais également saluer celles et ceux qui assistent avec constance à nos débats à distance*

J'interviens au nom de l'Union territoriale des retraités Métropole lilloise, forte de 890 adhérents, *en constante progression...*

Bien sûr, notre mission première est de porter les revendications spécifiques des retraités. Mais nous savons aussi être solidaires des salariés quand c'est nécessaire. Et bien sûr, depuis de *très* nombreuses années, notre engagement se nourrit des valeurs de démocratie, d'indépendance, de solidarité, d'émancipation et d'égalité réelle, propres à notre organisation.

A en croire certains, les retraités seraient, « des nantis ».

Nantis quand fin 2020, le montant mensuel moyen net de la pension de retraite de droit direct est de 1 341 euros ?

Nous sommes maintenant traités « de boomers », accusés notamment d'être de riches retraités. *égarés* Certains intervenants dans les médias veulent opposer les retraités aux plus jeunes. Ils alimentent des tensions, de la haine, du ressentiment, au détriment d'un vivre-ensemble entre générations déjà fragilisé par une situation globale tendue.

En réalité, notre *brave* ~~seule~~ richesse et notre fierté reposent sur les actions que nous menons au quotidien pour le bien des retraités, principalement, mais pas que !

A partir de rencontres ou d'enquêtes menées dans la Métropole européenne de Lille, nos mandatés défendent les intérêts des retraités, certes, mais aussi des personnes handicapées *ou de leurs* ~~et~~ *des* concitoyens plus jeunes en difficulté. C'est le cas dans six conseils communaux d'action sociale (CCAS) de la Métropole, dans un conseil intercommunal d'accessibilité, dans des relais autonomie,

dans les conseils de la vie sociale ou au conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie. ^{Souvent} Parfois, nous nous retrouvons pour agir, aux côtés d'associations du Pacte du pouvoir de vivre. Par nos réflexions et nos actions, nous irriguons les débats sociétaux, en proximité avec nos concitoyens les plus fragiles et les plus démunis pour lutter contre toutes les discriminations. Nous souhaiterions pouvoir travailler et agir davantage avec les syndicats CFDT de salariés qui œuvrent dans les domaines de la santé, du médico-social et du handicap. Nous sommes toujours prêts à mettre notre expertise et notre expérience au service des syndicats de salariés et de l'interpro pour répondre aux enjeux globaux dans ces domaines.

Nous regrettons, et c'est plus qu'un regret, l'abandon de la loi Grand âge, et le refus des politiques de traiter la question de la perte d'autonomie qui doit être une obligation non seulement sociale mais aussi morale vis à vis des aînés. Avec l'avancée en âge, chacun sera confronté à la vieillesse. Certains, ici dans cette salle de congrès, y sont déjà confrontés comme proches aidants. Car 47% des proches aidants exercent une activité professionnelle. *Il est juste de leur rendre hommage.*

Le rapport d'activité traduit bien, à la fois, notre conception du syndicalisme, fondée sur les valeurs et le volontarisme de notre engagement. Pour autant, il n'occulte pas les difficultés de l'action syndicale, accentuées par les deux années Covid. Pendant le précédent quinquennat, l'action de la CFDT, visant notamment à combattre l'individualisme et le repli sur soi, sources de dislocation des démocraties, a souvent été freinée par la mise à l'écart des corps intermédiaires et de la CFDT en particulier. *En conséquence,* Nous approuverons le rapport d'activité à une très large majorité.

Sur la résolution générale, nous regrettons que notre proposition d'amendement sur la « Grande Sécu » n'ait pas été retenue. *Les difficultés d'accès aux soins du fait de l'impossibilité de souscrire une complémentaire pour nombre de retraités, même en dépit de mécanismes qu'on en débattait.* Un sujet épineux : le transfert des adhérents salariés vers les structures de retraités. Pour nous, les non-transferts entraînent une

perte de forces vives, dommageable pour l'organisation. Pourtant, la charte de la cotisation syndicale stipule que « l'Union territoriale de retraités est la structure responsable de l'appel des cotisations auprès des adhérents retraités comme l'est le syndicat pour les adhérents salariés ». Et dans le règlement intérieur confédéral, il est dit « l'Union territoriale de retraités est la structure politique de base des retraités. Elle rassemble tous les adhérents retraités... ». Nous ne doutons pas qu'à terme, la raison et la bonne volonté viendront à bout de ce sujet.

Un mot aux

~~La~~ La carte postale adressée au président de la République. Peut-être que la nécessité d'une revalorisation régulière des pensions, pas seulement dans un one shot (pardon pour l'anglicisme), et l'urgence d'une véritable loi Grand âge, auraient pu être mentionnées.

Vous pouvez compter sur les adhérents et militants de l'Union territoriale des retraités Métropole lilloise afin de continuer à lutter sans relâche, au sein de la CFDT, pour la défense des intérêts collectifs dans le respect de valeurs et de convictions communes.

~~Je vous remercie~~ Le poète a toujours raison : "La femme est l'avenir de l'homme" - Jamais je n'aurais pensé citer Aragon à la tribune du congrès mais j'y suis contraint puisque manifestement, certains ~~ont~~ ^{ont} encore des problèmes avec le féminisme, l'occasion pour moi de saluer nos secrétaires générales anciennes et... futures.

Passons ! Soyons sûrs en conclusion que les retraités cédétistes militants serons et avertis, toujours enthousiastes dans leur engagement, passionnés dans la défense de nos valeurs sont aussi porteurs, dans la transmission de l'avenir de la CFDT. Pour l'organisation, nous ne doutons pas en retraite !!

Je vous remercie